Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU TARN

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Par arrêté préfectoral du 6 août 2018, une enquête publique de 33 jours est ouverte du 27 août 2018 au 28 septembre 2018 inclus sur le territoire de la commune de MONTREDON-LABESSONNIÉ, concernant la demande présentée par la SARL PARC ZOOLOGIQUE DES TROIS VALLÉES, représentée par Monsieur Sauveur FERRARA (siège social : chemin du Val d'Agout – 81360 MONTREDON-LABESSONNIÉ), en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un établissement de présentation au public d'animaux au titre de la rubrique 2140 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement, situé chemin du Val d'Agout, sur le territoire de la commune de MONTREDON-LABESSONNIÉ.

Le dossier, comprenant notamment une étude d'impact, une étude de dangers et l'avis de l'autorité environnementale, sera déposé à la mairie de Montredon-Labessonnié, siège de l'enquête, où, pendant la durée de l'enquête, le public pourra en prendre connaissance et formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet, aux jours et heures habituels d'ouverture, et adresser toute correspondance.

Les observations et propositions peuvent, de même, être formulées à l'adresse électronique suivante : pref-zoo3vallees@tarn.gouv.fr ou par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Montredon-Labessonnié, et y parvenir pendant la durée de l'enquête où elles sont tenues à la disposition du public.

Les communes concernées par les risques et inconvénients dont cet établissement peut être la source sont les suivantes : ARIFAT, MONTREDON-LABESSONNIÉ, SAINT-ANTONIN-DE-LACALM et SAINT-GENEST-DE-CONTEST. La copie intégrale de l'arrêté préfectoral susvisé est déposée à la mairie de chacune des communes concernées.

Monsieur Jean-Claude SABATHIER, retraité de la fonction publique territoriale, a été désigné par le tribunal administratif de Toulouse en qualité de commissaire enquêteur. Le commissaire enquêteur recevra les déclarations des tiers à la mairie de Montredon-Labessonnié aux dates suivantes :

Lundi 27 août 2018	9h00-12h00
Jeudi 6 septembre 2018	14h00-17h00
Mardi 18 septembre 2018	9h00-12h00
Vendredi 28 septembre 2018	14h00-17h00

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête à la mairie de MONTREDON-LABESSONNIÉ et à la préfecture du Tarn – Service de coordination des politiques publiques et de l'appui territorial - Bureau de l'environnement et des affaires foncières – 81013 Albi Cedex 9, ainsi que sur le site internet : www.tarn.gouv.fr

Toute information sur le dossier peut être obtenue auprès de la SARL PARC ZOOLOGIQUE DES TROIS VALLÉES ou de la préfecture du Tarn – Service de coordination des politiques publiques et de l'appui territorial - Bureau de l'environnement et des affaires foncières. Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la préfecture du Tarn. Le dossier est également consultable à l'adresse internet suivante : www.tarn.gouv.fr

A l'issue de la procédure, l'arrêté portant autorisation ou refus d'exploiter l'installation est pris par le préfet.